



Division des Examens et Concours

DIEC/14-654-1557 du 15/12/2014

UNITE FACULTATIVE DE MOBILITE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL – SESSION 2015

Références : Arrêté du 27 juin 2014 – BO n°31 du 28 août 2014

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des lycées professionnels publics et privés sous contrats - Mesdames et Messieurs les responsables de centre de formation d'apprentis ou d'une section d'apprentissage habilitée, et les établissements publics de formation professionnelle

Dossier suivi par : Mme Catherine RIPERTO - Tel : 04.42.91.71.83 - Fax 04.42.91.75.02

A compter de la session 2015, et à titre expérimental jusqu'à la session 2017, il est créé une épreuve facultative de mobilité validant les périodes de formation effectuée dans un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre-échange. Le dispositif fera l'objet d'une évaluation à l'issue de la session 2017.

1- Objectifs de l'épreuve

Les objectifs de cette épreuve facultative sont de valider et d'évaluer les acquis d'apprentissage obtenus à l'occasion d'une période de formation à l'étranger. Elle prend en compte les dimensions professionnelles et culturelles des situations rencontrées par le candidat. Les compétences évaluées figurent dans l'annexe I de l'arrêté de création de l'unité facultative.

2- Organisation de l'épreuve

Il appartient à chaque chef d'établissement concerné d'organiser l'épreuve dans le cadre du lycée en se conformant aux instructions ministérielles.

L'unité facultative de mobilité concerne les périodes de formation effectuées lors du cursus de formation au baccalauréat professionnel. La période de mobilité concerne la classe de seconde, première ou terminale professionnelle.

Dans le cas où l'élève l'effectue lors des deux premières années du cursus, il faudra penser à l'inscrire à l'épreuve en début de terminale lors de la campagne d'inscription au baccalauréat, l'évaluation ne pourra être prise en compte qu'à ces conditions.

L'épreuve comporte deux parties :

- la première partie se déroule dans le pays étranger,
- la deuxième partie se déroule en France,

2.1 – Première partie à l'étranger :

L'épreuve permet d'évaluer les compétences C1 et C3 du référentiel.

Elle est réalisée par le(s) tuteur(s) de l'entreprise d'accueil selon les modalités prévues dans la convention à la fin de la période de formation à l'étranger.

Le tuteur complète la grille d'évaluation fournie par l'établissement. Les grilles d'évaluations sont établies en plusieurs langues : française, allemande, anglaise, espagnole et italienne (cf annexes ci-jointes). Dans le cas où la langue parlée dans le pays concerné n'est pas proposée en traduction par l'académie, la version anglaise peut être utilisée.

2.2– Deuxième partie au retour en France :

L'épreuve permet d'évaluer les compétences C2, C4, C5 et C6 **dans un délai de trois mois maximum après le retour en France du candidat.**

Le chef d'établissement informe à l'avance les élèves de la date des évaluations afin que les candidats puissent préparer le support de la présentation. S'agissant d'une épreuve en CCF, en cas d'absence justifiée du candidat, l'établissement se charge de le convoquer à nouveau.

Le jury convoqué par le chef d'établissement comprend deux professeurs de l'établissement : un professeur d'enseignement général et un professeur de la spécialité professionnelle du candidat. Les professeurs ne sont pas obligatoirement les enseignants du candidat.

L'entretien se déroule en français.

La durée de l'épreuve est de **20 minutes** décomposée comme suit :

➤ **10 minutes d'exposé du candidat** : La présentation du candidat prend appui sur un support réalisé par le candidat sous forme écrite (*dossier de 10 pages maximum, annexes incluses*) ou sous forme numérique (*diaporama de 10 diapositives maximum*). Elle évoquera l'environnement professionnel rencontré et un élément d'ordre culturel vécu ou observé au cours du séjour à l'étranger.

➤ **10 minutes d'échange avec le jury** sur les comparaisons entre les pratiques décrites dans la présentation et les pratiques françaises. L'interrogation peut aussi porter sur les compétences et connaissances culturelles professionnelles.

A l'issue de l'épreuve, les examinateurs compléteront les fiches d'évaluation :

- la première partie est notée sur 8 points sur la base de la grille d'évaluation renseignée par les évaluateurs du pays étranger,
- la seconde partie de l'épreuve est notée sur 12 points.
- la fiche de notation de l'unité facultative de mobilité sur 20 points reprend les notes des deux parties.

Attention :

Vous voudrez bien veiller à ce qu'aucune note ne soit communiquée aux candidats (partie 1 et partie 2 de l'épreuve). Il s'agit d'une épreuve du baccalauréat et seul le jury a la compétence pour arrêter la note définitive lors des délibérations.

3 - A l'issue des épreuves

La saisie des notes devra intervenir dès l'ouverture de LOTANET et impérativement avant **le 15 juin 2015**.

Les fiches d'évaluations et de notation ainsi que les supports de présentation ayant valeur de copie d'examen ils devront être conservées par l'établissement jusqu'à un an après la session de baccalauréat auquel le candidat ce sera présenté.

Signataire : pour le Recteur et par délégation, Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille

EVALUATION DE L'UNITE FACULTATIVE DE MOBILITE

SPÉCIALITÉ DE BACCALAUREAT :

NOM DU CANDIDAT :

PRÉNOM :

ÉTABLISSEMENT :

SESSION :

MOBILITE EFFECTÉE DU.....AU.....

ORGANISATION D'ACCUEIL :

VILLE :

PAYS :

Compétences <i>Kompetenzbereiche</i>	Résultats d'apprentissage <i>Lernergebnisse</i>	Non acquis/ <i>Nicht erworben</i>	Acquis/ <i>Erworben</i>
C1 - Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger <i>Verstehen und sich in einem berufsbezogenen Zusammenhang im Ausland verständlich machen</i>	Comprend les consignes orales <i>Versteht die mündlichen Arbeitsanweisungen</i>		
	Comprend les consignes écrites <i>Versteht die schriftlichen Arbeitsanweisungen</i>		
	Se fait comprendre à l'oral <i>Kann sich mündlich verständlich machen</i>		
	Se fait comprendre avec un support écrit, graphique, numérique, etc. <i>Kann sich anhand von schriftlichen, graphischen oder digitalen Hilfsmitteln, usw. verständlich machen</i>		
C3 - Réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle dans un contexte professionnel étranger <i>Eine berufliche Tätigkeit unter Aufsicht eines Sachkundigen in einem berufsbezogenen Zusammenhang im Ausland teilweise erledigen</i>	Adopte un comportement professionnel conforme <i>Verhält sich entsprechend den Erwartungen des Berufs</i>		
	Applique les consignes <i>Setzt die Arbeitsanweisungen um</i>		
	Tient compte des risques professionnels <i>Berücksichtigt die arbeitsbedingten Gefahren</i>		
	Réalise correctement les tâches confiées <i>Erfüllt alle zugewiesenen Aufgaben korrekt</i>		

NOTE OBTENUE : / 8

Observations / Bemerkungen :

Date / Datum :

Nom, fonction et signature des évaluateurs / Name, Funktion und Unterschrift der Bewerter/innen :

EVALUATION DE L'UNITE FACULTATIVE DE MOBILITE

BACCALAURÉAT (professional speciality) :

NAME AND SURNAME OF THE CANDIDATE :

EDUCATIONAL INSTITUTION :

EXAM SESSION :

MOBILITY PERIOD : FROM TO

HOST ORGANISATION :

TOWN :

COUNTRY :

ASSESSMENT GRID			
Learning outcomes at the end of a foreign work placement			
SKILLS	COMPETENCY FRAMEWORK	VALIDATION OF SKILLS	
		NO	YES
C1 - Understand and be understood in a foreign professional context	<ul style="list-style-type: none"> - Can understand oral instructions - Can understand written instructions - Can be understood when speaking - Can be understood from written documents, digital materials, graphic-design 		
C3 - Partially carry out a professional task under supervision in a foreign professional context	<ul style="list-style-type: none"> - Show an appropriate and professional behaviour - Apply instructions - Take professional hazards into consideration - Carry out a task appropriately 		
		MARK : / 8	
Comments :			
Date of the assessment :			
Name(s) of the tutor(s), position in the organisation, signature :			

EVALUATION DE L'UNITE FACULTATIVE DE MOBILITE

ESPECIALIDAD DE BACHILLERATO :

NOMBRE :

APELLIDO :

INSTITUTO :

SESIÓN :

MOVILIDAD EFECTUADO DEL DÍAAL DÍA

NOMBRE DE LA EMPRESA O DE LA ENTIDAD DE ACOGIDA :

CIUDAD :

PAÍS :

Tabla de puntuación de las competencias adquiridas al final del período de prácticas			
Competencia	Resultados de aprendizaje	Adquisición	
		no	si
C1- Entender y hacerse entender en un entorno laboral extranjero	<ul style="list-style-type: none"> - Entiende las consignas orales - Entiende las consignas escritas - Se hace entender oralmente - Se hace entender con el apoyo de un soporte escrito, grafico, numérico... 		
C3 - Realizar parcialmente una actividad laboral bajo vigilancia en un entorno laboral extranjero	<ul style="list-style-type: none"> - Adopta una actitud profesional adecuada - Aplica las consignas - Se preocupa por los riesgos laborales - Realiza de manera correcta las tareas encomendadas 		
		NOTA :	/ 8
Observaciones :			
Fecha :			
Nombre, función y firma de los evaluadores :			

EVALUATION DE L'UNITE FACULTATIVE DE MOBILITE

SPÉCIALITÉ DE BACCALAUREAT :

NOM DU CANDIDAT :

PRÉNOM :

ÉTABLISSEMENT :

SESSION :

MOBILITE EFFECTUEE DU.....AU.....

ORGANISATION D'ACCUEIL :

VILLE :

PAYS :

Première partie : évaluation des acquis d'apprentissage à l'issue de la période de mobilité			
COMPETENCES	RESULTATS D'APPRENTISSAGE	PROFIL DU CANDIDAT	
		NON ACQUIS	ACQUIS
<i>C1 Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les consignes orales - Comprend les consignes écrites - Se fait comprendre à l'oral - Se fait comprendre avec un support écrit, graphique, numérique, etc. 		
<i>C3 Réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle dans un contexte professionnel étranger</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Adopte un comportement professionnel conforme - Applique les consignes - Tient compte des risques professionnels - Réalise correctement les tâches confiées 		
NOTE OBTENUE :			/ 8
Observations :			
Date :			
Nom, fonction et signature des évaluateurs :			

VALUTAZIONE DELL'UNITÀ FACOLTATIVA DI MOBILITÀ

INDIRIZZO DELL'ESAME DI MATURITÀ :

COGNOME DEL CANDIDATO :

NOME :

ISTITUTO :

SESSIONE :

MOBILITÀ EFFETUATA DAL AL

ORGANISMO D'ACCOGLIENZA :

CITTÀ :

PAESE :

Griglia di valutazione degli apprendimenti acquisiti alla fine del periodo di mobilità			
Competenze	Risultati di apprendimento	PROFILO DEL CANDIDATO	
		Acquisito	Non acquisito
<i>C1 Comprendere e farsi comprendere in un contesto professionale all'estero</i>	<ul style="list-style-type: none"> - È in grado di comprendere istruzioni tecniche orali - È in grado di comprendere istruzioni tecniche scritte - È in grado di farsi comprendere all'orale. - È in grado di farsi comprendere con un documento scritto, grafico, numerico, ecc. 		
<i>C3 Realizzare parzialmente un'attività professionale sotto controllo in un contesto professionale all'estero</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Adotta un atteggiamento professionale adeguato - Segue le istruzioni - Tiene conto dei rischi professionali - Realizza correttamente i compiti affidati 		
		VOTO OTTENUTO : / 8	
Osservazioni :			
Data :			
Cognome, funzione e firma di chi valuta :			

EVALUATION DE L'UNITE FACULTATIVE DE MOBILITE

SPÉCIALITÉ DE BACCALAUREAT :

NOM DU CANDIDAT :

PRÉNOM :

ÉTABLISSEMENT :

SESSION :

MOBILITE EFFECTUEE DUAU

ORGANISATION D'ACCUEIL :

VILLE :

PAYS :

Deuxième partie : Évaluation de la présentation de l'environnement professionnel et culturel

CRITÈRES D'ÉVALUATION	PROFIL DU CANDIDAT	
	NON ACQUIS	ACQUIS
PRÉCISION DE LA DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT D'ORDRE CULTUREL ET DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL PRÉSENTÉS		
C2 CARACTÉRISER LE CONTEXTE PROFESSIONNEL ÉTRANGER		
<ul style="list-style-type: none"> - Présenter la structure et le cadre de travail, l'organigramme, le service, - Nommer et expliquer les règles de fonctionnement de la structure, les consignes orales et écrites, - Nommer et situer les partenaires internes et externes de la structure 		
PERTINENCE DE LA COMPARAISON ENTRE PRATIQUES ÉTRANGÈRES ET FRANÇAISES		
C4 COMPARER DES ACTIVITÉS SIMILAIRES, RÉALISÉES OU OBSERVÉES, À L'ÉTRANGER ET EN FRANCE		
Identifier les similitudes et les différences entre des activités de même type réalisées ou observées à l'étranger et en France		
DISTANCIATION PAR RAPPORT AUX SITUATIONS VÉCUES ET OBSERVÉES À L'ÉTRANGER ET PAR RAPPORT À SES PROPRES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET CULTURELLES		
C5 SE REPÉRER DANS UN NOUVEL ENVIRONNEMENT		
<ul style="list-style-type: none"> - Situer le lieu d'apprentissage étranger par rapport à des lieux publics, - Décrire l'espace dans lequel s'inscrit la structure d'accueil, - Citer quatre caractéristiques géographiques du pays d'accueil (population, climat, relief...) 		
C6 IDENTIFIER DES CARACTÉRISTIQUES CULTURELLES DU CONTEXTE D'ACCUEIL		
<ul style="list-style-type: none"> - Décrire des éléments culturels caractéristiques du contexte étranger (familial ou scolaire ou professionnel), - Présenter des éléments de ressemblance et de différence entre les contextes culturels français et étrangers. 		
Observations du jury (obligatoire si note inférieure à 6) : Nom, fonction et signature des évaluateurs :	NOTE OBTENUE : / 12	

EVALUATION DE L'UNITE FACULTATIVE DE MOBILITE

SPÉCIALITÉ DE BACCALAUREAT :

NOM DU CANDIDAT :

PRÉNOM :

ÉTABLISSEMENT :

SESSION :

MOBILITE EFFECTUEE DU.....AU.....

ORGANISATION D'ACCUEIL :

VILLE :

PAYS :

PREMIERE PARTIE : EN ORGANISATION D'ACCUEIL

Compétences évaluées C1, C3

/ 8

DEUXIEME PARTIE : EN ETABLISSEMENT DE FORMATION

Compétences évaluées C2, C4, C5, C6

/ 12

TOTAL P1 + P2

/ 20